



# Appel à candidature pour devenir centre d'excellence WorldSkills France Période 2023-2026, pour les niveaux national, européen et mondial

## LE RÔLE DU CENTRE D'EXCELLENCE

Le Centre d'excellence a pour mission :

- D'accompagner la préparation des compétiteurs qui représenteront la France aux compétitions européennes et mondiales - **3 compétiteurs sur 3 à 5 semaines dans l'année**, et les compétiteurs régionaux engagés dans les finales nationales - **jusqu'à 13 compétiteurs sur 1 semaine tous les 2 ans** ;
- D'accompagner l'animation territoriale autour du mouvement WorldSkills notamment vis-à-vis des organismes de formation implantés sur son territoire.

Sur ces deux aspects, il agira en bonne coordination avec WorldSkills France qui l'accompagnera dans ses missions.

## LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Le Centre d'excellence retenu s'engage à :

### 1) Assurer la réalisation des stages de préparation technique en mettant à disposition :

- a) Un référent du Centre pour assurer la coordination logistique ;
- b) Le personnel enseignant ou formateur dans le métier concerné ;
- c) Les infrastructures nécessaires pour la formation technique (salles de formation, ateliers, machines, outils) ;
- d) La fourniture de matériaux/matières d'œuvre/consommables ;
- e) Les espaces d'hébergement et de restauration sur le site ou à proximité.

### 2) Assurer la promotion du mouvement WorldSkills en :

- a) Indiquant à WorldSkills France les organismes de formation présents sur son territoire susceptibles d'être intéressés par le mouvement WorldSkills ;
- b) Invitant autant que faire se peut, et en accord avec WorldSkills France, les acteurs de son territoire lors des stages de préparation pour favoriser les rencontres fructueuses ;
- c) Relayer à ses partenaires territoriaux les informations relatives au mouvement WorldSkills ;
- d) Inviter les ambassadeurs WorldSkills lors des événements clés ;
- e) Favoriser la rencontres des ambassadeurs WorldSkills avec les élèves, formateurs, employés présents dans l'établissement.

WorldSkills France s'engage à :

### 1) En termes de communication :

- a) Relayer les communications du Centre d'excellence relatives à WorldSkills durant les semaines de préparation des compétiteurs ;
- b) Animer un club des personnes en charge de la communication de chaque centre d'excellence afin d'échanger sur les problématiques communes et les actions entreprises ;



- c) Mentionner dans les communications de WorldSkills France touchant à chaque compétiteur l'accompagnement du Centre d'excellence, accolée à celle de ses régions, au centre de formation initial et l'entreprise ;
- d) Fournir une distinction permettant à chaque Centre d'excellence de revendiquer sa place centrale dans le mouvement WorldSkills France ;
- e) Fournir à chaque Centre d'Excellence une « photo officielle » de chaque titulaire d'équipe de France s'étant préparé chez lui, sous format numérique et tirage papier ;
- f) Fournir un kit de communication digitale sur les finales nationales, européennes et mondiales.

## 2) En termes de mises en relation :

- a) Inviter le représentant du Centre d'excellence dans les événements régionaux ou nationaux organisés par WorldSkills France en lien avec les partenaires, ministères ou régions ;
- b) Mettre en avant le centre d'excellence vis-à-vis des représentants de sa Région, dans le cadre de WorldSkills France et de ses événements ;
- c) Accompagner le centre d'excellence dans sa démarche en créant un contact au sein de WorldSkills France, que ce soit avec le service formation (afin de co-construire le suivi et l'évaluation des stages techniques entre les parties prenantes équipe métier, enseignant/formateur, direction et responsable formation la préparation), le service de communication et la direction générale de WSFR.
- d) Accompagner la mise en relation du centre d'excellence avec les partenaires fournisseurs de Worldskills France afin d'optimiser les frais matériels.

## PROCEDURE DE SELECTION POUR LE RENOUELEMENT

**La durée du partenariat est de 3 ans.** Les renouvellements seront opérés par pôle de la manière séquencée suivante :

- **Période 2023-2026 / alimentation, service et communication & numérique,**
- **Période 2024-2027 / industrie, et automobile et engins**
- **Période 2025-2028 / BTP et végétal.**

Pour les renouvellements 2024 et 2025, les centres d'excellence conventionnés auparavant se verront proposer une prolongation par avenant, intégrant les évolutions de conditions.

Cet appel à candidature a pour objectif de recenser les établissements volontaires.

Les propositions reçues seront analysées suivant des critères qui porteront sur :

- Les compétences techniques liées au métier revendiqué et notamment le profil et l'expérience des enseignants/formateurs accompagnant la préparation technique, etc.
- L'infrastructure du site : plateau technique proposé (matériel, machines, outils, capacité d'accueil...), capacité d'hébergement et de restauration, etc.
- Le soutien des partenaires de l'établissement : mise en relation, soutien en matériel, matières d'œuvre, consommables, etc.
- Les prises en charge des prestations et l'investissement de la direction et des équipes du centre.



- Le projet pédagogique du centre en lien avec la préparation technique des compétiteurs : animations prévues, utilisation des jeunes compétiteurs vis-à-vis des autres élèves, etc.
- Les actions de promotion envisagées pour le développement du mouvement WorldSkills.

La réponse des établissements candidats est attendue par envoi du fichier de caractéristiques auprès de [formation@cofom.org](mailto:formation@cofom.org)

Cette réponse peut être accompagnée d'éléments numériques présentant l'établissement et des précisions demandées dans le fichier de caractéristiques (CV, descriptions matériel, etc...)

Un établissement peut candidater pour plusieurs métiers.

Les réponses seront analysées, et chacun des critères ci-dessus sera noté sur un score de 0 à 3. En cas d'égalité entre plusieurs établissements, des réunions pourront être organisées pour finaliser le départage.

La décision finale du choix des « centres d'excellence » se fera par Worldskills France après consultation des experts du métier et de ses partenaires. Le choix sera validé par les membres du bureau de Worldskills France.

Le planning de renouvellement est prévu ainsi

- Appel à candidature avant fin mars
- **Retour d'offres avant fin avril**
- Sélection avant fin mai
- Conventionnement avant fin juillet
- **Mise en œuvre à partir de septembre**

#### MODALITES de CONVENTIONNEMENT

Une convention entre Worldskills France et l'établissement, dénommé « centre d'excellence » déclinera les modalités, rôles et responsabilités des parties dans l'organisation des préparations des compétiteurs en son sein.

Une annexe précisera les termes financiers entre les parties ainsi que les actions partenariales.

## Annexes

### Métiers par pôle :

#### 1/ Période 2023-2026 / alimentation, service et communication & numérique,

PÔLES	N°	MÉTIER 47emes
Alimentation	N11	Boucherie
Alimentation	47	Boulangerie
Alimentation	34	Cuisine
Alimentation	32	Pâtisserie-Confiserie
Alimentation	35	Service en restaurant
Alimentation	N4	Sommellerie
Communication et Numérique	50	3D Digital game art
Communication et Numérique	39	Administration des systèmes et des réseaux Informatiques
Communication et Numérique	40	Arts graphiques et pré-presse
Communication et Numérique	2	Câblage des réseaux très haut débit
Communication et Numérique	54	Cyber Sécurité
Communication et Numérique	11	Imprimerie
Communication et Numérique	9	Solutions logicielles en entreprise
Communication et Numérique	17	Web technologies
Communication et Numérique	53	Cloud Computing
Communication et Numérique	8	Développement d'application mobile
Service	N5	Aide à la personne
Service	27	Bijouterie-Joallerie
Service	E46	Challenge Entrepreneurial
Service	29	Coiffure
Service	N7	Maroquinerie
Service	N9	Métiers de la propreté
Service	31	Mode et Création
Service	56	Réceptionniste d'hôtellerie
Service	30	Soins esthétiques
Service	41	Soins Infirmiers
Service	44	Visual merchandising
Service	51	Agent de Transit Overseas

## 2/ Période 2024-2027 / industrie, et automobile et engins

PÔLES	N°	MÉTIER 47emes
Automobile et Engins	N3	Cycle et Motorcycle
Automobile et Engins	49	Maintenance des matériels
Automobile et Engins	E54	Mécanique Véhicule Industriel
Automobile et Engins	36	Peinture automobile
Automobile et Engins	33	Technologie automobile
Automobile et Engins	13	Tôlerie-Carosserie
Industrie	N1	Chaudronnerie
Industrie	19	Contrôle industriel
Industrie	5	CAO Ingénierie Mécanique
Industrie	16	Electronique
Industrie	7	Fraisage
Industrie	63	Intégrateur Robotique
Industrie	14	Maintenance aéronautique
Industrie	4	Mécatronique
Industrie	3	Production Industrielle
Industrie	38	Réfrigération technique
Industrie	23	Robotique mobile
Industrie	10	Soudage
Industrie	6	Tournage
Industrie	57	Fabrication Additive
Industrie	48	Industrie 4.0
Industrie	1	Maintenance industrielle

### 3/ Période 2025-2028 / BTP et végétal.

PÔLES	N°	MÉTIER 47emes
BTP	N6	Aménagement urbain & réseaux de canalisations
BTP	12	Carrelage
BTP	26	Charpente
BTP	46	Construction Béton Armé
BTP	58	Construction Digitale
BTP	E49	Couverture métallique
BTP	24	Ébénisterie
BTP	18	Installation électrique
BTP	20	Maçonnerie
BTP	D1	Marbrerie Design
BTP	25	Menuiserie
BTP	42	Métallerie
BTP	N8	Miroiterie
BTP	22	Peinture et Décoration
BTP	21	Plâtrerie et Constructions sèches
BTP	15	Plomberie et Chauffage
BTP	E50	Solier
BTP	E8	Taille de pierre
Végétal	28	Art floral
Végétal	N2	Horticulture
Végétal	37	Jardinier-Paysagiste